

**Procès-verbal Séance extraordinaire du 14 janvier 2015**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le mercredi 14 janvier 2015 à compter de 19 h 05, au lieu habituel des séances du Conseil municipal, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Chantal Denis et Jacklyn Estrada, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Sont également présents, madame la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, Joscelyne Charbonneau pour agir aussi comme secrétaire pour la prise des minutes aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal, Marc Béland pour agir comme personne-ressource.

• **Constat du quorum, renonciation à l'avis de convocation, ouverture de la séance**

Le quorum est constaté. Le Maire rappelle que la séance est enregistrée et il ouvre celle-ci à 19 :05 heures pour traiter des seuls sujets suivants :

**RÉSOLUTION 2015-01-001**

**Adoption de l'ordre du jour  
Ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour comme suit :

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. Appui et contribution financière au projet touristique de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu;
3. Appui et contribution financière au projet du Planche drome (Skatepark) sur le terrain du Centre communautaire de Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu;
4. Appui et contribution financière au projet de Halte cycliste à l'entrée de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu en bordure de la rivière Richelieu près de la rue Stéphane;
5. Appui et contribution financière au projet de travailleur de rangs pour les municipalités rurales de la MRC de La Vallée-du-Richelieu;
6. Appui et contribution financière au projet d'expositions photo collectives avec un volet « relève » dans le Parc de la Fabrique de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu;
7. Appui et contribution financière au projet de cuisine collective pour les citoyens de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.
8. Période de questions
9. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-01-002**

**Appui et contribution financière au projet touristique de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

- Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu appuie la demande d'aide financière de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu dans son projet touristique;
- Que** le Conseil municipal se garde un droit de regard pour l'approbation du contenu et du visuel des documents publiés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu par la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu avant publication;
- Que** le Conseil municipal autorise une dépense de 3 000 \$ pour sa contribution financière à ce projet touristique, et ce, aussitôt que les formalités seront accomplies avec l'autorité compétente de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-01-003**

**Demande d'aide financière au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu**  
**Projet Planchodrome**  
**de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est en croissance constante depuis plusieurs années et de ce fait, il y a de plus en plus d'enfants, adolescents et de jeunes adultes sur son territoire;

**Considérant** que le projet a été initié par un groupe de jeunes antoniens pratiquant cette activité;

**Considérant** aussi que durant la saison estivale, les enfants, les adolescents et jeunes adultes de la Municipalité et des municipalités avoisinantes peuvent profiter des installations et équipements;

**Considérant** que l'emplacement du Planchodrome se retrouve sur le terrain du Centre communautaire, adjacent au Pavillon des loisirs Desjardins et du local de la Maison des jeunes La Traversée;

**En conséquence**, il est proposé par madame Lucie Beaudoin, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

- Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
- Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu approuve le projet intitulé *Planchodrome de Saint-Antoine-sur-Richelieu* préparé par l'inspecteur municipal, monsieur Marc Béland, au montant total de 74 500 \$;
- Que** le Conseil municipal appuie la présentation et le dépôt dudit projet au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le 16 janvier 2015, pour une aide financière au montant de 45 400 \$, la contribution de la Municipalité financée dans son fonds parcs et terrains de jeux étant estimée au montant de 25 000 \$;
- Que** le Conseil municipal demande au Comité du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu d'accueillir favorablement le projet *Planchodrome de Saint-Antoine-sur-Richelieu de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu*.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-01-004**

**Demande d'aide financière au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Projet Halte cycliste  
de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

**Considérant** que la « Route du Richelieu » traverse le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu;

**Considérant** que depuis la création de la « Route du Richelieu » en 2013, un nombre accru de cyclistes et de touristes utilise cette route;

**Considérant** que la Municipalité a déboursé un montant de 90 000 \$ afin d'élargir les bandes asphaltées le long de la route 223 en 2014;

**Considérant** que la Municipalité est propriétaire du terrain ;

**Considérant** que le panneau d'accueil de la Municipalité se retrouve sur ce terrain ;

**Considérant** que la halte routière est un attrait touristique additionnel pour la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu approuve le projet intitulé *Halte cycliste de Saint-Antoine-sur-Richelieu*, préparé par l'inspecteur municipal, monsieur Marc Béland, au montant total de 7 024 \$;

**Que** le Conseil municipal appuie la présentation et le dépôt dudit projet au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le 16 janvier 2015, pour une aide financière au montant de 5 574 \$, la contribution de la Municipalité étant estimée au montant de 1 450 \$;

**Que** le Conseil municipal demande au Comité du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu d'accueillir favorablement le projet *Halte cycliste de Saint-Antoine-sur-Richelieu* de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-01-005**

**Appui et contribution financière  
au projet du Carrefour jeunesse emploi de La Vallée-du-Richelieu  
Travailleur de rang  
pour les municipalités rurales de la MRC de La Vallée-du-Richelieu**

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu appuie la demande d'aide financière du Carrefour jeunesse emploi au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu dans son projet *Travailleur de rangs pour les municipalités rurales de la MRC de La Vallée-du-Richelieu*;

**Que** le Conseil municipal appuie ce projet par une contribution de prêt de locaux dans le Centre communautaire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-01-006**

**Demande d'aide financière au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu**  
**Projet Exposition extérieure de photos**  
**de Saint-Antoine-sur-Richelieu :**  
**Sous le thème de : « L'EAU »**

**Considérant** qu'une exposition extérieure : *Saint-Antoine de Visu* a été initiée et payée entièrement par la Municipalité durant la saison estivale 2014;

**Considérant** le succès et l'attrait touristique de cette exposition extérieure de photos;

**Considérant** que ce projet « *Exposition extérieure de photos : L'EAU* » est un projet de photos collectives, qui fait la promotion et la valorisation des talents locaux, avec un volet « relève »;

**Considérant** que ce projet « *Exposition extérieure de photos : L'EAU* » s'insère également dans le plan de développement touristique de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu;

**Considérant** que ce projet « *Exposition extérieure de photos : L'EAU* » est destiné à animer l'espace public situé au cœur du village de Saint-Antoine-sur-Richelieu et se tiendra dans le Parc de la Fabrique en bordure de la rivière Richelieu;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu approuve le projet intitulé « *Exposition extérieure de photos : L'EAU* » préparé par la coordonnatrice à la vie communautaire, madame Isabelle Grondin, au montant total de 7 393 \$;

**Que** le Conseil municipal appuie la présentation et le dépôt dudit projet au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le 16 janvier 2015, pour une aide financière au montant de 5 914,40 \$, la contribution de la Municipalité étant estimée au montant de 1 478,60 \$;

**Que** le Conseil municipal demande au Comité du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu d'accueillir favorablement le projet « *Exposition extérieure de photos : L'EAU* » de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2015-01-007**

**Demande d'aide financière au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu**  
**Projet Les cuisines collectives antoniennes**

**Considérant** que lors de consultations citoyennes à l'élaboration de la Politique familiale municipale et de la Politique Municipalité amies des aînés qui se sont déroulés en 2014, des citoyens ont partagé différents besoins dont celui de la création du projet *Des cuisines collectives antoniennes* ;

**Considérant** que la création *Des cuisines collectives antoniennes* répond à une demande collective ;

**Considérant** que la création *Des cuisines collectives antoniennes* s'adresse à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu qui ont le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille;

**Considérant** que tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans la communauté antonienne, le projet *Les cuisines collectives antoniennes* permet de briser l'isolement des personnes qui y participent ;

**Procès-verbal Séance extraordinaire du 14 janvier 2015**

**Considérant** que la participation du citoyen *au projet Les cuisines collectives antoniennes* apportera un sentiment d'appartenance positif à son milieu ;

**Considérant** que le *projet Les cuisines collectives antoniennes* fera connaître et utiliser les ressources agroalimentaires de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu approuve le projet intitulé *Les cuisines collectives antoniennes*, préparé par la conseillère municipale, madame Chantal Denis, au montant total de 7 024 \$;

**Que** le Conseil municipal appuie la présentation et le dépôt dudit projet au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le 16 janvier 2015, pour une aide financière au montant de 5 574 \$, la contribution de la Municipalité étant estimée au montant de 1 450 \$;

**Que** le Conseil municipal demande au Comité du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu d'accueillir favorablement le projet *Halte cycliste de Saint-Antoine-sur-Richelieu* de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**Période de questions**

Aucune personne du public n'est présente dans la salle. Des Conseillers posent des questions sur les seuls sujets à l'ordre du jour.

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2015-01-008**

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion proposée par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyée par madame Chantal Denis, la séance est levée à 19 h 20 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de crédits suffisants**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations d'excédents ou de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

\_\_\_\_\_  
**Denis Campeau,**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Joselyne Charbonneau,**  
**Secrétaire-trésorière et directrice générale**  
**par intérim**